

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID**  
**PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AOUT 2024 à 20H00**

**PRESENTS** : SANTY Jean-Pierre - BOUILLOT Sylvain - Christian BRUAS - Mélanie BLANCHON – Francis NEBOIT – Johanes MARCON - Pascal GRANDVAUX - MICHEL Julie

**ABSENTS** : Isabelle SAGNOL - PACALON Thibaut - HILAIRE Thierry

**PRESIDENT** : M. Le Maire Jean-Pierre SANTY

**ORDRE DU JOUR :**

- Désignation d'une maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un projet de travaux de l'école
- Présentation d'un projet de signalétique des commerces et des parkings dans le bourg
- Information sur le recensement de janvier 2025
- QUESTIONS DIVERSES

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AOUT 2024**

- **Désignation d'une maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un projet de travaux de l'école**

Vu la décision dans le cadre de la procédure adaptée des marchés de travaux et de la délégation accordée aux Maires, concernant la passation et l'exécution des marchés publics jusqu'à 90 000 € hors taxe,

Monsieur le maire rappelle qu'une procédure concernant le choix d'une maîtrise d'œuvre pour le projet d'agrandissement de l'école de Saint-Bonnet-Le-Froid a été lancée et 3 offres ont été reçues.

Vu l'ouverture des plis effectués le 5 juillet 2024 et après étude des offres, le marché pour la maîtrise d'œuvre a été attribué au Cabinet MAGAUD Gauthier pour un montant hors taxe de 32 000 € soit 38 400 € TTC sur la base d'un montant de travaux de 400 000 € HT.

Le plan de financement présente encore certaine incertitude, aussi le marché conclu avec le cabinet MAGAUD Gauthier comprend une tranche ferme jusqu'au dépôt du permis de construire (12480 € HT) et une tranche optionnelle (19520 € HT) comprenant notamment la consultation des entreprises qui sera engagée une fois le plan de financement arrêté.

Le conseil municipal après avoir délibéré charge le Maire de procéder aux démarches en lien avec la maîtrise d'œuvre.

**VOTE DU CONSEIL : Pour à l'unanimité.**

- **Présentation d'un projet de signalétique des commerces et des parkings dans le bourg**

Mélanie BLANCHON présente le projet de la signalétique des commerces et des parkings sur le bourg. A l'issue des discussions quelques modifications et ajouts sont demandés auprès de Création du Lignon afin d'obtenir un devis définitif. Cela étant les premières estimations sont cohérentes avec les sommes inscrites au budget prévisionnel pour cette opération. Une fois le devis définitif validé, les installations devraient intervenir à l'automne.



**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**  
**COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID**

- **Information sur le recensement de janvier 2025**

Le Maire informe le conseil municipal qu'un recensement physique aura lieu début de l'année 2025. Par arrêté le Maire a été désigné « Coordinateur » pour le mois d'octobre. Un agent recenseur devra être désigné pour assurer la collecte des informations.

Toute personne intéressée devra faire acte de candidature auprès de la mairie.

**Questions diverses :**

Le Maire informe qu'un pylône pour la téléphonie mobile va être installé au lieu-dit Le Bouchillon. Les opérateurs utilisateurs seront Bouygues et SFR. Le dossier est consultable en Mairie et sur le site internet.

Une réunion a eu lieu avec ERE43 pour étudier la possibilité de raccorder l'école et l'extension de celle-ci au réseau de chaleur existant. Les conclusions de l'étude sont positives avec un coût net hors financement de 20 000 €. Cependant la mise en œuvre opérationnelle se fera sous réserve de la redéfinition des contrats actuels d'ERE43 avec ses clients.

**DATES A RETENIR :**

17 septembre : réunion PLU avec les Personnes Publiques Associées

